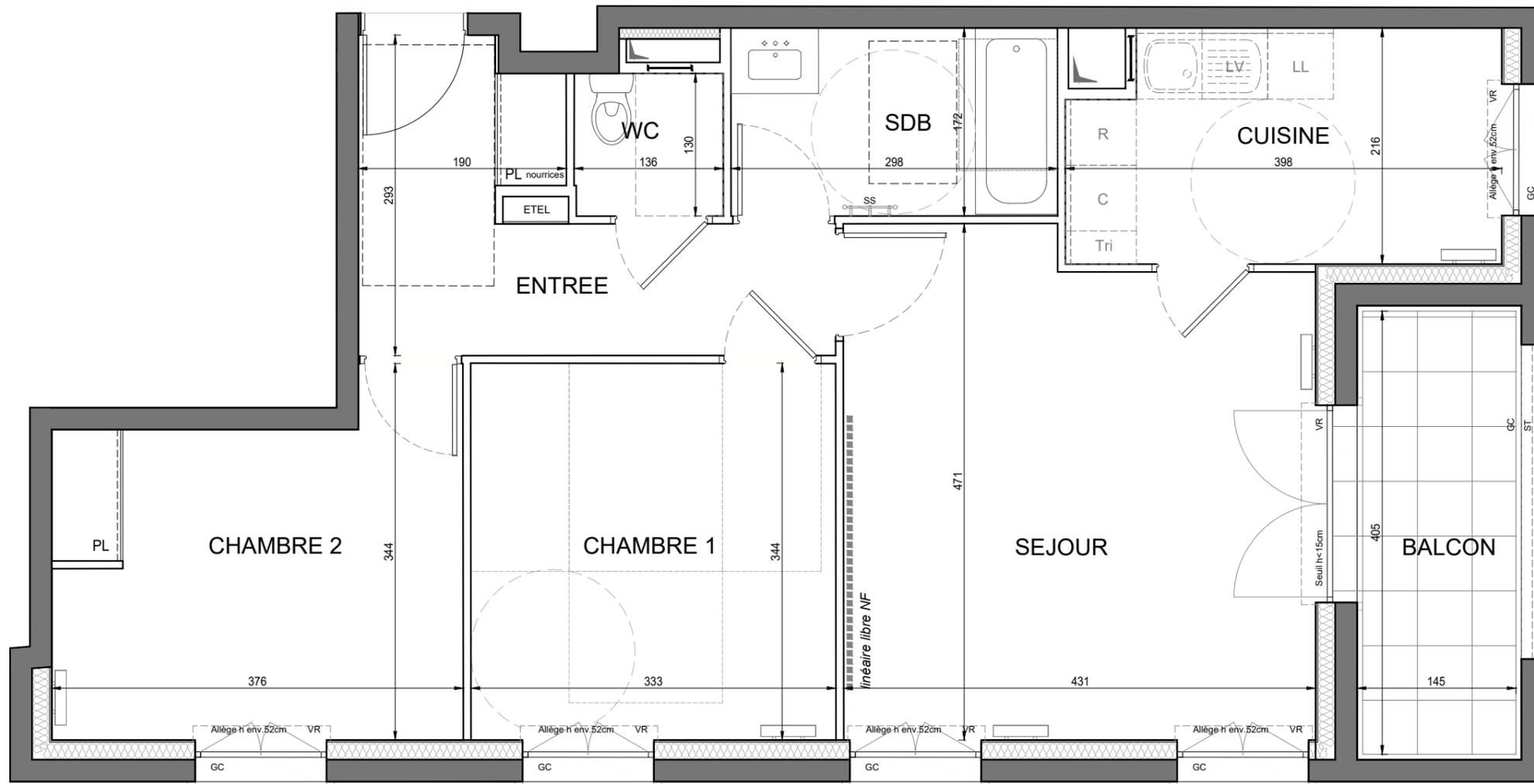


N°D206

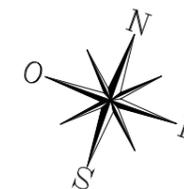


**HALL D**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
n°D206 au 2ème étage

ENTREE	8,06 m <sup>2</sup>
SEJOUR	19,28 m <sup>2</sup>
CUISINE	8,17 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,46 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11,18 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,12 m <sup>2</sup>
WC	1,77 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>65.04 m<sup>2</sup></b>
BALCON	5,66 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>70.70 m<sup>2</sup></b>

Conformément à la réglementation, ce plan est

**ADAPTABLE** **EVOLUTIF**



LEGENDE			
AP	Allège pleine		Sèche-serviette
AV	Allège vitrée		Radiateur
VR	Volet roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde corps		LV Lave vaisselle
	Soffite/faux plafond		LL Lave linge
ETEL	Esp tech elec du logt		C Cuisson
PL	Placard		TRI Tri sélectif
ST	Store extérieur à projection		--- Retombée de poutre
	Fenêtre		Porte fenêtre
	Fenêtre fixe		
Indice 01		Septembre 2022	
Echelle :			

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*